

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 07 octobre 2009.

Conseillers en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Nathalie GEIGER.

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 16 octobre 2009.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ,

Absents excusés : Christian HUBER, GLASSER Jean-Paul, Marcel NORTH

Procuration de Mr GLASSER Jean-Paul qui donne délégation à Mr KLEIN Philippe

Objet : Renouvellement de l'équipement informatique.

Le maire informe le conseil municipal de la vétusté du matériel informatique de la mairie et de la nécessité d'un photocopieur plus performant notamment pour l'édition des bulletins d'information communaux en couleur.

Il rappelle aux conseillers qu'il a été chargé d'obtenir des offres pour ces produits. Il informe alors les conseillers de l'offre de deux prestataires, à savoir la société JANTZ TOSHIBA et la société RICOH.

Il invite ensuite les conseillers à examiner les deux offres.

Le conseil municipal,

Vu les offres des deux prestataires, après en avoir délibéré et à 7 voix pour et une abstention :

1° décide la location d'un nouveau copieur numérique et d'un nouvel ordinateur chez la société RICOH ;

2° autorise le maire à signer un contrat renouvelable sur 63 mois par tacite reconduction pour la location d'un photocopieur numérique et de 36 mois pour la location d'un ordinateur aux conditions stipulées ci-dessous.

Soit **1 497,00 € TTC par an** .

3° autorise le maire à signer un contrat pour la maintenance du photocopieur aux conditions stipulées ci-dessous

Soit **442,00 par an** (36,77 € par mois pour 1800 copies NB et 300 copies Couleurs)

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 octobre 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 22 octobre 2009.

Le maire
Alain North